

**Travail**—Conciliation et Travail (96); Enquêtes sur les Différends Industriels (6-7 Ed. VII, 1907, ch. 20); Enquêtes sur les Coalitions (9-10 Ed. VII, 1910, ch. 2); **Résolution de la Chambre sur les Salaires Équitables**; allumettes de Phosphore blanc (4-5 Geo. V, 1914, ch. 12). Coordination des bureaux de placements (8-9 Geo. V, ch. 21).

**Secrétairerie d'Etat**—Compagnies; Naturalisation; La Tempérance au Canada; Chambres de Commerce; Unions Ouvrières; Œuvres de guerre, 1917.

**Service Naval**—Service naval (9-10 Ed. VII, ch. 43); Radiotélégraphie (3-4 Geo. V, ch. 43) et Règlements s'y rapportant; Pêcheries (4-5 Geo. V, 1914, ch. 8) et Règlements s'y rapportant; Inspection du Poisson (4-5 Geo. V, 1914, ch. 45), Viandes et aliments de conserve (amendements de 1908, 1910 et 1917) concernant l'Inspection des établissements de mise en boîte du poisson et des crustacés.

**Chemins de fer et Canaux**—Ministère des Chemins de fer et Canaux (35); Chemins de Fer de l'Etat (36); Fonds de Prévoyance des Employés des Chemins de Fer Intercolonial et de l'Île du Prince-Edouard (6-7 Ed. VII, 1907, ch. 22); Petites réclamations contre les chemins de fer de l'Etat (9-10 Edouard VII, chap. 26) et amendements; Lois amendant la Loi du Chemin de fer National Transcontinental (4-5 Geo. V, ch. 43 et 5 Geo. V, ch. 18) et amendant la Loi des Chemins de fer de l'Etat et autorisant l'achat de certains réseaux ferrés (5 Geo. V, ch. 16).

La Loi des Chemins de Fer (Compagnies), S.R.C. 1906, ch. 37, et ses amendements confèrent certains pouvoirs au ministre. En ce qui regarde les compagnies de Chemins de fer subventionnées, les lois autorisant les subventions qui leur sont accordées, sont appliquées par le ministre, qui a aussi juridiction dans certains cas, lorsque le gouvernement a donné sa garantie.

**Marine**.—Ministère de la Marine et des Pêcheries; Discipline sur les Vaisseaux du Gouvernement; Ports et Quais du Gouvernement; Expéditions Canadiennes et amendements (6-7 Geo. V, ch. 12 et 13); Protection des Eaux Navigables; Port de Québec et Police Fluviale; Expéditions des Bestiaux; Loi amendant la Loi des Commissaires du Havre de Vancouver (6-7 Geo. V, ch. 9).

**Affaires Indiennes**.—Loi des Indiens, 1906, avec amendements jusqu'à ce jour.

**Imprimeur du Roi et Contrôleur de la Papeterie**.—Imprimerie Publique et Papeterie (80).

**Mines**.—Mines et Commissions Géologiques (6-7 Ed. VII, 1907, ch. 29).

**Commission de Conservation**.—Loi sur la Conservation (8-9 Ed. VII, ch. 27, 1909), et Lois l'amendant (9-10 Ed. VII, ch. 42, 1910; 3-4 Geo. V, ch. 12, 1913).

### Liste des principales publications des ministères du Gouvernement Fédéral du Canada, dressée d'après les renseignements fournis par ces ministères.

**Douanes**.—Rapport Annuel contenant des tableaux des importations, des exportations et de la navigation. Relevés Mensuels des importations de marchandises entrées pour la consommation, et des exportations du Dominion. Rapport annuel sur la navigation;

**Postes**.—Rapport Annuel du Ministre des Postes. Guide Postal Officiel. Règlements concernant les colis postaux, la distribution du courrier rural, et les rentes viagères sur l'Etat.

**Agriculture**.—Gazette Agricole du Canada (Mensuelle, abonnement \$1 par an). Rapports Annuels du Ministre, des fermes et stations expérimentales, du Commissaire de la Laiterie et de la Réfrigération, du Directeur Général Vétérinaire, et de la division de l'entomologie. Bulletins, opuscules, circulaires de la Division des Fermes expérimentales, sur une grande variété de sujets agricoles, et comprenant les publications des dix divisions suivantes: Culture du sol; Élevage; Horticulture; Céréales; Chimie; Plantes Fourragères; Botanique; Aviculture et Tabac. Guides des Fermes et Stations Expérimentales. Bulletins de la Division de la Laiterie et de la Réfrigération, traitant de l'histoire de l'industrie laitière et de la réfrigération au Canada, de la fabrication du beurre et du fromage; du contrôle des vaches laitières; expériences en industrie laitière; de la coopération, etc. Rapports de la division de l'Industrie Animale sur les bovins de race pure; les moutons et les cocons; la production de la viande de bœuf; l'élevage du cheval; les volailles et la vente des œufs. Rapports de la Division de l'hygiène des Animaux, avec règlements concernant l'avortement contagieux; la rage; la gale des moutons; l'actinomyose, le charbon; les glandes; le rouget des porcs; la maladie du coït; la tuberculose; la quarantaine; l'inspection de la viande et la fièvre aphteuse.